



JUSTICE INTERNATIONALE ET LES DROITS DES VICTIMES  
ÉCOLE D'ÉTÉ  
**juin 4 à juin 9, 2018**

<http://cerium.umontreal.ca/etudes/ecoledete-2018/justice-internationale-et-les-droits-des-victimes/>



## L'école

L'école d'été *Justice internationale et les droits des victimes* rassemblera des experts de renommée internationale et des organisations de défense des droits humains, afin de discuter et de réfléchir sur les questions relatives aux droits des victimes et à la justice internationale. Ces dernières années, des développements tels que la Cour pénale internationale ont amené les droits des victimes à la justice pénale. Afin de garantir que les droits des victimes restent liés à la réalité des victimes et d'éviter leur transformation en des concepts juridiques vides et détachés des besoins des victimes, il est important de comprendre l'impact de la victimisation, les besoins des victimes et les effets de la loi.

Ce cours vise à former et à engager des étudiants et des professionnels dans les domaines du droit, de la criminologie et des disciplines connexes à des questions clés concernant les droits des victimes d'actes criminels et d'abus de pouvoir. Organisée en collaboration avec l'École de criminologie, le CÉRIUM et le CICC, l'école d'été est une activité du *Partenariat canadien pour la justice internationale*, qui est subventionné par le CRSH.

Les sujets abordés comprennent la réparation des victimes de crimes contre l'humanité, les besoins des victimes de violences sexuelles devant les tribunaux, la manière dont les tribunaux traitent les victimes qui sont en même temps des agresseurs et la place des victimes dans la justice transitionnelle.

À chaque jour de cette semaine de cours, deux conférences d'experts seront présentées. Les conférences durent une heure et trente minutes et sont suivies d'une pause et d'une période de discussion. De plus, une visite au *Centre Raoul Wallenberg* et une rencontre avec un représentant du *Centre canadien pour la justice internationale* sont prévues.

## Langue

L'école est bilingue (français-anglais). On s'attend à ce que les étudiants parlent couramment le français ou l'anglais et à ce qu'ils aient au moins une compréhension passive de l'autre langue. Les étudiants ont la possibilité de rédiger leur travail en français ou en anglais.

## Professeurs

- **Titulaire du cours : Jo-Anne Wemmers**, *Professeure titulaire, École de criminologie, Université de Montréal*. Chercheure au Centre international de criminologie comparée (CICC) et responsable de l'équipe de recherche *Victimes, droits et société*  
Contact : [jo-anne.m.wemmers@umontreal.ca](mailto:jo-anne.m.wemmers@umontreal.ca)

- **Fannie Lafontaine**, *Professeure titulaire, Faculté de droit, Université Laval*  
Titulaire de la *Chaire de recherche du Canada sur la justice pénale internationale et les droits fondamentaux*

- **Stéphan Parmentier**, *Directeur du Département de Droit pénal et criminologie, Leuvens Instituut voor Criminologie (LINC)*
- **Valérie Oosterveld**, *Vice-doyenne, Faculty of Law, Western Law. Directrice adjointe du Western University's Centre for Transitional Justice and Post-Conflict Reconstruction*
- **Michel Seymour**, *Professeur titulaire, Département de philosophie, Université de Montréal*
- **Jonathan Doak**, *Leader en développement des recherches, Nottingham Law School. Membre du Centre of Conflict Rights and Justice*
- **Mark A. Drumbl**, *Alumni Professor of Law and Director, Transnational Law Institute, School of Law, Washington and Lee University*
- **Frédéric Mégret**, *Professeur agrégé, Faculty of Law, McGill, Titulaire d'une chaire William Dawson*
- **Amissi Manirabona**, *Professeur adjoint, Faculté de droit, Université de Montréal*
- **Isabelle Daignault**, *Professeure adjointe, École de criminologie, Université de Montréal*
- **Philippe Tremblay**, *Conseiller juridique principal, Avocats sans frontières*

### Activités sociales

Les participants sont invités à assister à un cocktail d'ouverture le premier jour de l'école, ainsi qu'à un cocktail de fermeture le samedi, où seront remis les certificats de participation. Les échanges entre les professeurs, les professionnels et les étudiants seront encouragés afin de permettre aux participants d'élargir leurs réseaux.

### Modalités d'inscription

Le cours s'adresse aux étudiants des cycles supérieurs et aux étudiants exceptionnels de premier cycle en droit, en criminologie et des disciplines connexes de l'Université de Montréal. Également, il est adressé aux étudiants des autres universités du Québec, du Canada et de l'international, ainsi qu'aux professionnels intéressés, notamment aux avocats travaillant dans le domaine du droit pénal international.

Les professionnels recevront un certificat de participation plutôt que des crédits. Les membres de l'Ordre des criminologues du Québec et du Barreau du Québec pourraient se faire créditer ce cours par leur ordre professionnel<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Des conditions peuvent s'appliquer

Les étudiants inscrits au baccalauréat doivent avoir l'autorisation du directeur de leur programme, une moyenne de 3,5 sur 4,3 et avoir complété au moins 60 crédits universitaires pour être admis dans ce cours.

Les étudiants peuvent choisir soit d'obtenir 3 crédits (en répondant à la totalité des exigences), soit de n'en retirer que 1,5 crédits (en assistant à la semaine d'enseignement et en ne faisant qu'une partie du travail).

Pour des informations sur les démarches d'inscription, veuillez visiter : <http://cerium.umontreal.ca/etudes/ecoles-dete-2018/informations-et-tarifs/>

### **Frais d'inscription**

- Employés gouvernementaux et entreprises : 1 200\$ CA
- Grand public (salariés, retraités, travailleurs autonomes) : 1 000\$ CA
- OSBL et ONG : 500\$ CA
- Étudiants non crédités : 475\$ CA
- Tarifs à la journée : 350\$ CA

### **Arrivée**

Les citoyens de plusieurs pays ont besoin d'un visa afin de visiter le Canada. Afin de connaître les démarches pour obtenir un visa, veuillez visiter : <http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/touriste.asp>  
Veuillez contacter la responsable du cours afin de vous procurer une lettre d'invitation par le CÉRIUM pour venir au Canada.

L'aéroport international de Montréal Pierre-Elliott-Trudeau est situé sur l'Île de Montréal. La Société de transport de Montréal (STM, <http://www.stm.info/fr>) offre un service d'autobus et de métro. L'autobus 747 relie l'aéroport Trudeau à la station de métro Lionel-Groulx. Le tarif de cette ligne express est de 10 \$, payable en monnaie exacte dans le bus. À la station Lionel-Groulx, vous pourrez prendre le métro afin de vous rendre à l'Université de Montréal (ligne bleue, stations Université de Montréal et Côte des Neiges). Pour accéder à la carte du métro, veuillez visiter : <http://www.stm.info/fr/infos/reseaux/metro>  
Des taxis sont aussi accessibles. Le trajet de l'aéroport à l'université en taxi coûte environ 40 \$.

### **Logement**

Il est de la responsabilité des participants venant de l'extérieur de Montréal de trouver et de réserver leur logement. À deux pas de l'université de Montréal, les studios Hôtel (métro Université de Montréal) donnent la possibilité de louer une chambre simple (à partir de 270 \$ + tx / semaine) ou double (à partir de 360 \$ + tx /semaine).

Pour plus d'informations et pour faire vos réservations, visitez : <http://www.zumhotel.ca/fr/tarifs/>

Pour d'autres options, visitez :

<http://www.logement.umontreal.ca/trouver/temporaire.htm>

### Activités touristiques

Montréal est une ville cosmopolite et multiculturelle de 4 millions d'habitants provenant de 120 pays différents. À quelques pas de l'Université de Montréal, se trouve la rue Côte des Neiges où vous aurez accès à des supermarchés, à des pharmacies, des restaurants, des cafés, des librairies, entre autres.

L'université se situe à quelques pas de l'Oratoire Saint-Joseph. On a facilement accès au centre-ville, au Vieux-Port, au Mont-Royal, ainsi qu'aux quartiers Le Plateau et le Mile-End, où vous trouverez une ample offre gastronomique, des cafés, des boutiques, entre autres attractions touristiques.

Pour plus d'informations à propos de Montréal et de ses activités touristiques, veuillez visiter le site Web de Tourisme Montréal :

<https://www.mtl.org/fr>

**Au plaisir de vous voir à Montréal en juin 2018 !**